

Nommés César 2022

Mémo





Nommés César 2022

Sommaire

Nommé pour un César	3
Qui vous a nommé ?	4
Comment ?	5
Premier tour de vote	6
Gros Plan sur les Nommés	9
Déjeuner des Nommés	10
Prix Daniel Toscan du Plantier	11
Préparer votre venue à la Cérémonie	12
Second tour de vote	13
47^e Cérémonie des César	15
Où est ma place ?	16
Quelques conseils	17
Vous êtes Lauréat	19
Prise de parole	21
Côté jardin ou côté cour ?	23
Parcours coulisses	24
Après la Cérémonie	27
Dîner, célébrer...	29
Plus tard...	30

**Nommé
pour un
César**

Qui vous a nommé ?

Les 4 363 membres de l'Académie des César à jour de leur cotisation.

Ce sont des professionnels de l'industrie cinématographique, répartis en neuf collèges de "métiers" (acteurs, réalisateurs, auteurs, techniciens, producteurs, distributeurs et exportateurs, industries techniques, agents artistiques, directeurs de casting, attachés de presse, exploitants), auxquels viennent s'ajouter des personnalités dont l'activité soutient le rayonnement et le dynamisme du cinéma en France, rassemblées dans un dixième collège de "membres associés".

L'Académie des César propose aux nommés des précédentes années, s'ils le souhaitent, de devenir membre.

Comment ?

Par vote à bulletin secret par lequel les membres de l'Académie ont exprimé leurs préférences parmi les films sortis en salle en France durant l'année 2021, et les personnes ayant collaboré à ces films.

Dès le début du mois de novembre, l'Académie active plusieurs dispositifs pour aider ses membres à voir ou revoir les films de l'année.

Cette année les 4 363 membres votants ont ainsi reçu par mail leurs codes d'accès personnels à la Plateforme de visionnage César sur laquelle une grande partie des films éligibles aux César 2022 y sont présentés.

Ce sont les ayants-droit des films éligibles qui décident de présenter, s'ils le souhaitent, leur film aux membres de l'Académie à travers cette option proposée.

Début janvier, ces 4 363 membres votants ont reçu les informations d'ouverture du premier tour de vote : codes d'accès personnalisés pour le vote en ligne, Index des Films, et Guide Films (en ligne) qui recense l'ensemble des films éligibles aux César de l'année, sortis en salle entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2021, ainsi que les noms des personnes ayant collaboré à ces films, et à ce titre éligibles aux autres catégories de César attribués à des personnes.

1^{er} tour de vote

Le premier tour de vote a été ouvert le 3 janvier et clos le 25 janvier 2022 à minuit.

L'Académie des César utilise un dispositif de vote en ligne réservant le vote à un collège électoral intégralement identifié, tout en garantissant l'anonymat absolu des votes et la confidentialité des résultats.

Le dépouillement du vote a été effectué dans la nuit par Voxaly, la société spécialisée à qui l'Académie a confié l'organisation du vote, sous le contrôle de Maître Perrier et de Maître Boghen, Huissiers de justice.

Le 26 janvier à 10h à l'Académie des César, Maître Perrier a remis l'enveloppe cachetée contenant les nominations à la Présidente de l'Académie, Véronique Cayla. Les Nominations ont de suite été mises en ligne sur notre site internet et nos réseaux sociaux.

Dès l'annonce de votre nomination, l'équipe de l'Académie se mobilise pour que cette distinction reste pour vous un magnifique souvenir.

Elle s'occupe tout d'abord de votre invitation pour assister à la Cérémonie qui a lieu à l'Olympia.

L'Académie organise également plusieurs actions qui vous sont spécifiquement dédiées et qui se déroulent lors du Déjeuner des Nommés :

- Remise de votre Certificat Officiel de Nomination
- La Photo des Nommés
- Les Paroles de Nommés

Sans oublier que votre nomination fait de vous l'un des votants du Prix Daniel Toscan du Plantier, qui viendra le 15 février prochain distinguer la productrice ou le producteur le plus remarquable de l'année...

Gros Plan sur les Nommés

Déjeuner des Nommés

L'Académie vous invite à vous retrouver avec Antoine de Caunes (le Maître de Cérémonie de la 47^e édition des César) et l'ensemble des Nommés au Restaurant Le Fouquet's pour un déjeuner en votre honneur.

C'est à cette occasion que vous sera remis votre Certificat Officiel de Nomination. Il s'agit d'un exemplaire unique calligraphié à la main.

C'est également lors de ce déjeuner que l'on vous proposera une interview "Paroles de Nommés" avec l'un des journalistes engagés pour l'occasion par l'Académie. Ces vidéos seront ensuite mises en ligne sur le site de l'Académie et ses réseaux sociaux.

L'Académie vous proposera également de vous rendre au premier étage du Fouquet's, transformé pour quelques heures en studio photo. L'Académie donne carte blanche aux élèves du département photo de l'École Nationale Supérieure Louis Lumière pour réaliser la Photo des Nommés avec l'ensemble des Nommés (après montage photo).

Ce sera peut être également l'occasion pour Antoine de Caunes de vous révéler quelques informations sur le déroulement de la prochaine Cérémonie et sur l'incontournable question du discours.

Prix Daniel Toscan du Plantier

En tant que Nommé-e, c'est vous qui allez voter pour décerner le Prix Daniel Toscan du Plantier 2022, destiné à récompenser la productrice ou le producteur qui aura marqué l'année écoulée (et dont une des productions au moins aura obtenu une nomination pour les César 2022).

Vous allez recevoir prochainement le matériel de vote en ligne, comprenant :

- la liste des productrices et producteurs finalistes ;
- vos codes confidentiels vous permettant de voter en ligne ainsi que la notice qui décrit la procédure de vote.

Le prix sera remis à l'heureux-se élu-e le 15 février prochain lors du Dîner des Producteurs à l'Hôtel InterContinental Paris le Grand, auquel seront conviés l'ensemble des productrices et producteurs finalistes au Prix.

Préparer votre venue à la Cérémonie

À l'heure où vous lisez ce mémo, l'équipe de l'Académie a déjà pris contact avec vous pour vous faire parvenir votre invitation pour la Cérémonie des César qui se déroulera à l'Olympia le vendredi 25 février 2022.

Elle est à votre disposition pour répondre à toutes vos questions concernant le déroulement de la soirée : votre arrivée à l'Olympia, votre possible accompagnant, comment se passe votre éventuelle montée sur scène, le parcours coulisses d'un lauréat, l'après Cérémonie, etc...

De son côté, Antoine de Caunes ou les équipes de Flab Prod (la société qui produit l'émission qui va être diffusée en direct et en clair sur Canal+) peuvent avoir besoin de prendre contact avec vous pour les besoins de la mise en scène. Merci d'avance de leur réserver le meilleur accueil : imaginez qu'ils doivent mettre en scène une pièce de théâtre dont ils ne connaîtront le texte qu'au moment où les acteurs principaux - qu'ils ne connaissent pas non plus - apparaîtront sur scène !

C'est durant le mois de février que les votants vont pouvoir exprimer leurs préférences parmi les 126 nominations pour élire les 24 lauréats.

Second tour de vote

C'est la dernière ligne droite.

Les codes d'accès pour le second tour de vote ont été envoyés aux membres de l'Académie dès le 1^{er} février.

La clôture définitive des votes du second tour a lieu le 25 février à 16h00, soit cinq heures avant le début de la Cérémonie.

Il n'est pas possible de connaître les résultats à l'avance. Les votes électroniques continuent d'être enregistrés jusqu'à 16h le vendredi 25 février. Et de nombreux membres ne se privent pas de cette possibilité de voter jusqu'à la dernière minute...

Maître Perrier, accompagnée de son collaborateur Maître Boghen, procèdent, dès 16h01 à l'extraction des résultats, puis à leur mise sous enveloppes cachetées. Munis des vingt-quatre enveloppes, ils se rendront ensuite à l'Olympia vers 20h30 pour s'installer dans leur loge en coulisses, où ils resteront jusqu'à la fin de la Cérémonie.

C'est Maître Perrier en personne qui remettra à chacun des remettants, au fur et à mesure de la progression de la Cérémonie, l'enveloppe cachetée contenant le nom du lauréat.

Cette enveloppe reste cachetée jusqu'à son ouverture, en direct et sur scène, par la personne qui remet le César.

La Cérémonie vous est dédiée,
vous en êtes les premiers invités.

47^e
Cérémonie
des César

Olympia
25 février 2022

Où est ma place ?

Tous les Nommés sont placés à l'Orchestre de l'Olympia.

L'équipe de l'Académie a déjà vu avec vous les possibilités qui vous sont offertes pour que vous soyez accompagné-e (selon la quantité des places dont nous disposons).

Le service billetterie vous a déjà fait parvenir par mail votre formulaire d'invitation, qu'il faut compléter et renvoyer.

Il vous suffira d'en suivre les instructions pour obtenir votre "Pass électronique". Celui-ci vous permettra, le soir de la Cérémonie, de retirer vos billets à l'entrée de l'Olympia (n'oubliez pas votre pièce d'identité).

Votre Pass Vaccinal à jour est impératif pour accéder à l'Olympia.

Quelques conseils

Horaires :

Les portes de l'Olympia s'ouvrent aux invités dès 18h30 et se ferment à 20h30.

Vous pourrez directement accéder à votre place en salle afin de suivre sur grand écran l'ensemble des arrivées sur tapis rouge. Les portes de la salle seront closes à 20h45.

La Cérémonie commence à 21h00 précises, heure de la prise d'antenne en clair et en direct sur Canal+.

Courtoisie :

C'est une soirée de gala, nous demandons donc à tous nos invités d'être habillés en conséquence (tenue de gala obligatoire).

Merci de respecter les horaires d'arrivée inscrits sur votre "Pass" et de bien vouloir vous prêter de bonne grâce aux procédures de contrôle.

N'attendez pas le tout dernier moment pour vous installer à votre place afin de faciliter l'entrée dans la salle des tous les invités.

Vous avez entendu les remettants prononcer votre nom.
Passé un très bref instant de surprise, vous réalisez...

**Vous êtes
Lauréat !**

Prise de parole

Vous vous levez, dérangez vos voisins, prenez un peu de temps pour partager l'instant avec quelques-uns d'entre eux, et vous sortez du rang où vous êtes assis.

Vous vous dirigez vers l'escalier qui vous permet d'accéder à la scène... Ça y est, vous y êtes, seul ou avec vos confrères.

De l'autre côté de la scène, Antoine de Caunes vous accueille. Vous êtes à l'autre pupitre, et le ou les remettant-e-s vien-nen-t de vous remettre votre César... Les applaudissements se calment, **c'est à vous...**

Tous les invités et plusieurs millions de téléspectateurs vous écoutent.

Afin de garder un bon rythme et une durée raisonnable de l'ensemble de la Cérémonie, vous disposez d'un temps de parole d'**1 minute sur scène**.

Dans le cas de plusieurs lauréats pour un César, vous devrez vous répartir entre vous la durée de ce temps de parole.

- Pour le « César du Meilleur Film » : le producteur ou la productrice et le réalisateur ou la réalisatrice du film seront appelés sur scène, dans cet ordre, et disposeront d'1 minute de temps de parole à se répartir.
- Pour les autres « César » attribués à des films : le réalisateur ou la réalisatrice du film sera appelé-e sur scène, et disposera d'une minute de temps de parole. En coulisses un deuxième temps de parole, non limité en durée, destiné à être mis en ligne en accès libre sur le site internet de l'Académie, vous sera proposé.
- Pour les « César » attribués à des personnes : le lauréat ou la lauréate sera appelé-e sur scène et disposera d'une minute de temps de parole.

Dans le cas où deux ou trois personnes seraient lauréates du même César, elles seront toutes appelées sur scène. Au-delà de ce nombre, ne sera appelée sur scène qu'une seule personne, désignée par les personnes concernées pour les représenter.

Suggestions

- N'hésitez pas à préparer votre discours à l'avance. Cela reste la meilleure façon de gérer le stress du passage sur scène, toujours sous-estimé, et d'éviter que le souvenir de votre intervention ne vous laisse le goût amer d'une prestation décevante.
- Parlez de cinéma, ce qui vous a poussé à faire votre métier, les films et les figures qui vous ont inspiré, ce qui vous passionne... Votre discours doit être à l'image du cinéma : toucher, surprendre, interpeler, faire rêver...

Côté jardin ou côté cour ?

Les meilleures choses ayant une fin, vous vous préparez à sortir de scène...

Vous commencez par sortir en coulisses, côté jardin ou côté cour, selon le choix de la mise en scène. L'Académie a désigné une personne qui vous attendra en sortie de scène et restera à vos côtés durant tout votre parcours en coulisses.

Vous ne revenez donc pas tout de suite vous asseoir dans la salle. Votre nouveau statut de lauréat vous impose quelques obligations médiatiques ...

N'oubliez pas votre César !

Parcours coulisses

Dès votre sortie de scène, votre statuette sera gravée à votre nom, suivie d'une interview, mise en ligne en accès libre sur le site de l'Académie et les réseaux sociaux. Une autre interview pour l'antenne de Canal+ vous sera éventuellement proposée.

Par la suite, vous passez par le Studio Photo Officielle de l'Académie, dans lequel les étudiants de l'École Nationale Supérieure Louis Lumière feront votre portrait avec votre César.

Pour finir, la Salle de Presse où vous attendent le Photocall et le TV Call. Y sont présents l'ensemble des médias accrédités par l'Académie (TV, radio, presse écrite).

Vous en avez terminé avec le parcours média officiel, que nous vous remercions de bien vouloir respecter. Vous pourrez également avoir à répondre à d'autres demandes de médias, auxquelles vous pourrez décider à votre guise de répondre ou non.

La personne que l'équipe de l'Académie vous a dédiée vous assiste pour toutes les différentes étapes de votre parcours en coulisses. Elle est là pour faire en sorte que ce moment se passe de la manière la plus agréable et fluide pour vous. Elle vous expliquera comment et à quel moment vous pourrez regagner la salle pour assister à la fin de la Cérémonie, et vous expliquera comment vous rendre au Dîner de Gala au Fouquet's.

Après la Cérémonie

Dîner, célébrer...

En tant que Nommé, vous serez invité par l'Académie au Dîner de Gala au Fouquet's.

Un service de navettes et de voitures est mis à votre disposition à la sortie de l'Olympia pour vous rendre au Fouquet's. Il vous sera simplement demandé de présenter l'invitation pour le Dîner de Gala qui vous aura été remise en amont.

Un photocall attend tous les invités à l'entrée du Fouquet's. Une fois entré dans l'enceinte du Fouquet's, le placement est libre.

Plus tard...

Si vous ne l'êtes pas déjà, votre nomination vous donne le droit d'être membre de l'Académie sans avoir à déposer un dossier de candidature.

Dans le courant du mois d'avril, vous recevrez un courrier en ce sens vous présentant le Règlement de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma et vous proposant d'en devenir membre. Il vous suffira alors de retourner simplement le formulaire joint après l'avoir complété.

Le César des Lycéens

Les 7 films nommés pour le César du Meilleur Film vont être soumis au vote des 1866 lycéens participants au César des Lycéens pendant la même période que les membres de l'Académie. Le film lauréat sera annoncé le lundi 28 février par le Ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, Jean-Michel Blanquer et la Présidente de l'Académie des César, Véronique Cayla.

Si vous êtes lauréat-e, votre César vous sera remis le lundi 7 mars lors d'une Masterclass avec les lycéens participants dans le Grand Amphithéâtre de la Sorbonne.

Les Nuits en Or

Et si vous êtes lauréat-e de l'un des trois César du Court Métrage, vous serez invité-e à participer en juin aux Nuits en Or. 35 courts métrages primés par leur Académie Nationale de Cinéma (Oscar, Bafta, Magritte...) seront diffusés partout en France et en Europe. Vous serez notamment invités à échanger avec le public des projections à Paris.

Un César à l'École

Si vous êtes lauréat-e d'un César, l'Académie, conjointement avec l'association Un Artiste à l'École, vous proposera de participer au dispositif Un César à l'École, en vous invitant à revenir sur les bancs du collège ou du lycée que vous avez fréquenté durant vos jeunes années pour y vivre une rencontre inédite avec la génération actuelle d'élèves. Ce programme a pour vocation de fédérer les jeunes autour du cinéma en partageant avec eux votre parcours, votre passion pour le cinéma et leur apporter un éclairage unique sur votre métier. Ce projet de transmission est ainsi la promesse d'une expérience humaine inédite aussi bien pour vous que pour les élèves.

Bienvenue !
et rendez-vous le
vendredi 25 février

Toutes les informations sur les activités
de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma sur :
academie-cinema.org



Académie des César

11 rue de l'Avre, Paris 15^e

Tél. +33 (0)1 53 64 05 25

info@academie-cinema.org

academie-cinema.org